
Programme de Formation

Mise en œuvre de la nouvelle réglementation européenne anti-blanchiment

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Responsables de la sécurité des opérations financières
Compliance officers
Responsables des risques
Responsables de la conformité et du contrôle permanent
Juristes sécurité financière
Responsables juridiques



Objectifs pédagogiques

Analyser et comprendre le nouveau dispositif européen.
Mesurer les impacts de la mise en conformité des organisations et process actuels.



Description

Programme à venir



Prérequis

Connaître le cadre réglementaire en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme



Modalités pédagogiques

Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz, analyses de bonnes pratiques



Moyens et supports pédagogiques

Remise du support pédagogique aux stagiaires





Modalités d'évaluation et de suivi

Un questionnaire préalable ainsi qu'une auto-évaluation d'entrée sont envoyés aux participants en amont de la formation pour mesurer leur niveau de maîtrise et permettre au formateur d'adapter sa pédagogie

Signature d'un émargement par les participants et le formateur afin de justifier l'assiduité de chacun (émargement électronique)

Recueil à l'oral des besoins par le formateur au démarrage de la formation

Echange en fin de formation entre les participants et le formateur pour valider que la formation a bien répondu aux attentes des participants et que les objectifs pédagogiques ont été atteints

Un questionnaire d'évaluation (auto-évaluation sortie de formation) est envoyé aux participants pour mesurer l'acquisition des compétences à l'issue de la formation

Un formulaire de satisfaction est rempli par les participants à l'issue de la formation pour recueillir leurs satisfactions et mesurer la qualité de la formation assurée.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation